

Grille des tarifs de l'école

LA SCOLARITÉ	27€ / mois	Cotisation DDEC + contribution des familles et frais divers (fournitures, photocopies, assurances, immobilier)
LA CANTINE	▪ 3,60€	
	Les repas sont préparés par la société de restauration <i>Convivio</i>	
LA GARDERIE	▪ 0,60€	Goûter fourni par l'école
	▪ 0,60€	le quart d'heure
	Tout dépassement horaire sera surfacturé. Vous pouvez utiliser vos chèques CESU pour régler la garderie.	

Tout le courrier concernant les paiements est à déposer dans la boîte aux lettres verte (OGE) située près du secrétariat.

Nous vous proposons d'effectuer les règlements par prélèvement mensuel. Les prélèvements démarreront le 15/10/20 jusqu'au 15/07/21. Ils sont reconduits d'une année sur l'autre.

Pour les familles optant pour la 1^{ère} fois pour le prélèvement automatique, nous vous demandons de fournir un relevé d'identité bancaire et de remplir le mandat SEPA